



DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DE L'AUDITEUR

AVIS est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et rapport de l'auditeur pour l'année 2023 seront déposés lors de la session spéciale du conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls qui se tiendra le **6 mai 2024 à 19 heures**, à la salle du conseil municipal située au 15, rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 24 avril 2024

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière